

FLASHSTATISTIQUE

Lausanne, le 2 décembre 2020

Salaire 2018 : davantage de classe moyenne et moins de bas salaires

Statistique Vaud consacre l'entier de son dernier courrier *Numerus*, au niveau des salaires en 2018 et sa distribution selon les branches économiques et le profil des salariés. Avec 5980 francs, le salaire médian du secteur privé est 6 % plus élevé qu'il y a dix ans, inflation comprise. Principales évolutions, la classe moyenne s'est élargie et concerne désormais 70 % des salariés, tandis que la part des bas salaires est passée en-dessous de la barre des 10 %. D'une branche économique à l'autre, le niveau des salaires peut varier du simple au double.

Entre 2016 et 2018, les salaires des Vaudois n'ont pas progressé. Le salaire brut médian dans le secteur privé atteint en effet 5980 francs par mois en 2018. A titre de comparaison, il est plus faible que le salaire suisse (-270 francs).

Les salaires ont par contre progressé de 6 % en 10 ans. La hausse du salaire médian entre 2008 et 2018 s'est en effet traduite par une forte baisse de la part des salariés touchant entre 3000 et 4000 francs et l'augmentation de la part de ceux gagnant plus de 5000 francs. En d'autres termes, on assiste d'une part à l'élargissement de la classe moyenne et, d'autre part, à la diminution des postes à bas salaires. La classe moyenne concerne désormais 70 % des salariés contre 65 % en 2008.

Fortes disparités par branche

La différence de salaire médian peut être très marquée entre les branches économiques. Dans les activités d'assurance, il atteint ainsi 9020 francs, soit +51 % par rapport au salaire médian du canton. L'industrie pharmaceutique (+49 %) et les activités informatiques (+47 %) sont d'autres exemples de branches hautement rémunératrices. A l'autre bout de l'échelle, des secteurs d'activité comme l'hébergement et la restauration (4330 francs; -28 %) et le commerce de détail (4700 francs; -21 %), proposent des revenus nettement plus modestes. Les différences entre les branches sont étroitement liées à la valeur ajoutée que les entreprises sont capables de générer.

Par ailleurs, près d'un tiers des salariés (31 %) touchent des primes spéciales, c'est-à-dire des bonus et autres gratifications en 2018, c'est plus qu'en 2008 (18 %). Généralement, les montants et la distribution de ces bonus sont plus élevés ou plus répandus dans les branches avec des bases salariales plus hautes (13400 francs de bonus annuel en moyenne dans l'industrie pharmaceutique).

Réduction de l'écart homme-femme

Si les hommes continuent de gagner davantage avec un salaire médian de 6130 francs en 2018 dans le secteur privé, celui des femmes atteint désormais 5700 francs, soit 7 % de moins. Cet écart atteignait 17,2 % en 2008 et 9,3 % en 2016.

Numerus 8-2020. Renseignements: Statistique Vaud (021 316 29 99).